



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Question écrite n° 18853

Texte de la question

M. Gérald Darmanin interroge Mme la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative sur le nombre d'emplois consacrés aux politiques sportives au niveau territorial, par les services déconcentrés. Comme il est précisé dans le rapport de la Cour des comptes intitulé « Sport pour tous et Sport de haut niveau : pour une réorientation de l'action de l'État » paru en janvier 2013, 1 170 emplois sont consacrés aux politiques sportives, dont 783 emplois de conseillers d'animation sportive. Il souhaiterait connaître le nombre d'emplois consacrés aux politiques sportives ainsi que le nombre de conseillers d'animation sportive pour l'année 2012.

Texte de la réponse

La cour des comptes fait référence à l'enquête temps réalisée auprès des services déconcentrés en 2011. Cette enquête a recensé 1177 emplois consacrés aux politiques sportives sur le plan territorial, dont 783 emplois de conseillers d'animation sportive. Ce volume n'intégrait pas l'activité des 776 emplois de conseillers techniques régionaux, gérés par les directions régionales et exerçant leurs missions auprès du mouvement sportif régional. Cela porte ainsi à 1953 les emplois consacrés aux politiques sportives au plan territorial. Nous ne disposons pas encore des résultats de l'enquête temps pour l'année 2012, mais au 31 décembre 2012, le nombre de conseillers d'animation sportive (CAS) en fonction était de 753. Ce volume, que l'enquête temps permettra de compléter avec l'ensemble des personnels mobilisés sur les politiques sportives territoriales, est donné à titre indicatif.

Données clés

Auteur : [M. Gérald Darmanin](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18853

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Ministère attributaire : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 février 2013](#), page 1776

Réponse publiée au JO le : [27 août 2013](#), page 9112